



GRAND CONSEIL

Postulat - 24_POS_56 - Elodie Lopez et consorts au nom EP - Pour des politiques adaptées aux profils des personnes toxicodépendantes en matière de prise en charge, réduction des risques et prévention

Texte déposé :

La consommation et la vente illégale de substances illicites dans l'espace public animent l'actualité vaudoise depuis des mois. Elle est la pointe d'un iceberg. Et si l'on parle beaucoup des vendeurs, qu'en est-il des consommateurs?

Différentes études et rapports ont constaté une consommation extrêmement élevée de substances illicites en Suisse ces dernières années. Le phénomène est en augmentation, et les villes vaudoises n'échappent pas à la tendance. Citons à titre d'exemple l'explosion de la consommation de cocaïne ou de crack. Cette drogue bon marché brasse les cartes tant elle plonge les consommateurs et consommatrices dans des situations d'une précarité dévastatrice. Comme le relevait en octobre Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz, la consommation de crack complexifie toutes les données et déroute les professionnels concernés, notamment dans la prise en charge sociosanitaire.

Mais il n'y a pas que la cocaïne ou le crack : chez les jeunes, la kétamine est également en vogue. Et on ne peut pas taire la consommation préoccupantes de fentanyl, des nitratées ou de la xylazine, qui font des ravages ailleurs mais qui pourraient bientôt être plus fortement consommées ici.

Pour qu'une stratégie en 4 piliers axée sur la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression soit efficace, il est crucial de différencier les types de consommateurs auxquels ces stratégies s'adressent. Jeunes, moins jeunes, cadres, personnes marginalisées ou fragilisées : les profils sont radicalement différents, parfois surprenants. Ils nécessitent des approches de prévention et de soin adaptées.

Au vu des récentes évolutions de la situation socio-sanitaire, Madame la Conseillère d'Etat relevait qu'une adaptation de la stratégie cantonale en 4 piliers était nécessaire. Les soussignés estiment que les demandes formulées dans ce postulat contribueraient à cette adaptation.

Qui sont les personnes qui achètent et consomment des substances illicites, alimentant ainsi la vente illégale dans l'espace public ? Quelles prises en charge mettre en place pour les aider ? Que mettre en

place pour aider les personnes qui souhaitent devenir sobre mais n'y arrive pas ? Pour celles qui n'ont pas encore pris conscience que leur consommation était problématique ? Pour celles qui commencent à consommer et sont susceptibles d'entrer, plus tard, dans la spirale d'une consommation problématique ? Quelles modalités de prise en charge urgente ? Quelle prévention pour quel public ?

A travers le postulat, les soussigné.e.s invitent le Conseil d'État à étudier ainsi qu'à présenter les différents profils de consommateurs de substances et formuler des propositions de mesures en matière de politiques de prise en charge, de réduction des risques et de prévention adaptées tenant compte des différents profils préalablement identifiés.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Aude Billard (SOC)
4. Carine Carvalho (SOC)
5. Cédric Echenard (SOC)
6. Cendrine Cachemaille (SOC)
7. Circé Fuchs (V'L)
8. Claire Attinger Doepper (SOC)
9. Claude Nicole Grin (VER)
10. Denis Corboz (SOC)
11. Eliane Desarzens (SOC)
12. Felix Stürner (VER)
13. Géraldine Dubuis (VER)
14. Hadrien Buclin (EP)
15. Jean-Louis Radice (V'L)
16. Joëlle Minacci (EP)
17. Laure Jatton (SOC)
18. Laurent Balsiger (SOC)
19. Marc Vuilleumier (EP)
20. Martine Gerber (VER)
21. Mathilde Marendaz (EP)
22. Muriel Thalmann (SOC)
23. Oleg Gafner (VER)
24. Olivier Gfeller (SOC)
25. Patricia Spack Isenrich (SOC)
26. Pierre Fonjallaz (VER)
27. Romain Pilloud (SOC)
28. Sabine Glauser Krug (VER)
29. Sandra Pasquier (SOC)
30. Sébastien Cala (SOC)
31. Sébastien Humbert (V'L)
32. Sébastien Kessler (SOC)
33. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)

34. Sylvie Podio (VER)
35. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
36. Théophile Schenker (VER)
37. Valérie Zonca (VER)
38. Vincent Keller (EP)
39. Yannick Maury (VER)
40. Yves Paccaud (SOC)